

# « La culture est une attitude face à la vie. »

Discours du Premier ministre Jean-Claude Juncker à l'occasion des Rencontres culturelles de l'Europe (Paris, 3 mai 2005)

Je suis très honoré de pouvoir prendre la parole ce matin. Je le suis d'autant plus que j'ai pu lire, je ne sais plus où, que cette rencontre se veut la prise de parole par les artistes eux-mêmes. Je m'avance donc sur la pointe des pieds vers ce micro, bien que j'aie envie de faire un long exposé sur les ponts qu'il peut y avoir entre l'action culturelle, la création et le monde politique dont je suis l'un des acteurs. Cela pourrait nourrir bien des discours, mais je fais abstraction de la volonté qui est la mienne de me jeter dans la création immédiate. La devise de la Comédie française, « Simul et singularis », me rappelle les rêves, les expériences, les défis, les problèmes qu'il m'est donné de traverser à l'heure où nous sommes. En effet, pendant le premier semestre de l'année en cours, je suis le président du Conseil européen. « Semblable et singulier », c'est une expérience que je traverse au quotidien. La devise de la Comédie française épouse à merveille celle de l'Europe qui s'autoproclame, dans le projet constitutionnel, vouloir être « unie dans la diversité ».

« C'est une folie à nulle autre seconde que vouloir se mêler de corriger le monde », disait Philinte à Alceste. Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est qu'il y a soixante ans, des hommes aux convictions larges d'esprit et profondes, à la détermination résolue, faisaient fi de cette phrase. Les pères fondateurs de l'Europe ont non seulement voulu corriger le monde, mais l'ont effectivement corrigé. Devant leur succès, on ne peut être qu'admiratif.

On dit beaucoup de choses à l'endroit des pères fondateurs de l'Europe. Comme nous vivons à l'heure des simplifications outrancières, on dit très souvent que l'Europe qu'ils ont faite était et continue à être l'Europe du marché, l'Europe

de l'économie. Il est vrai qu'après les terribles moments de la Deuxième Guerre mondiale, Schuman, Monet, Adenauer et d'autres ont commencé à faire l'Europe par le marché. Ils auraient pu commencer par autre chose puisque nombreux étaient les projets de l'entre-deux-guerres et d'après-guerre qui, avec moins de chances de succès, nous auraient probablement conduits au même résultat sinon à des résultats meilleurs. Mais ils ont choisi de faire l'Europe par le marché, par l'économie, parce que cette volonté technique, artisanale, soulevait moins de craintes que de grands projets et de grandes ambitions. Le marché ne soulevait pas de craintes, mais il ne soulevait pas d'enthousiasme non plus. Delors disait un jour : « On ne tombe pas amoureux du marché unique », ni d'ailleurs de la monnaie unique. J'ajoute cette remarque en tant que ministre des Finances que je suis également. La mise en place du marché commun fut

Gallerie Erna Hecey, Bruxelles, photo: Brigitte Petré (voir interview page 48)



---

**Ceux qui critiquent aujourd'hui l'élargissement, est-ce qu'ils se rendent compte quelle serait la situation continentale si on n'avait pas élargi la zone de liberté et de tolérance que constitue l'Union européenne vers les pays de l'Europe centrale et orientale ?**

---

difficile. Les problèmes juridico-techniques que posait l'unification du marché ne manquaient pas d'être semés d'obstacles ; de parcours innombrables et parfois insurmontables. Les pères fondateurs de l'Europe ont choisi de faire l'Europe par le marché, non pas parce qu'ils voulaient restreindre l'ambition européenne au seul marché, mais parce que l'unification du marché permettait le rapprochement des peuples. Nous faisons du rapprochement du peuple quand d'autres faisaient sans le savoir de la prose.

L'unification du marché permit aux Européens de mieux se connaître, de mieux découvrir l'autre, de mieux prendre conscience de la réalité de l'autre. Déjà Schuman, lorsqu'il lança le projet de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, le 9 mai 1950, avait fait un discours de méthode européenne, parce qu'il avait dit que l'Europe ne se ferait pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble, mais qu'elle se ferait par des réalisations concrètes qui créeraient d'abord une solidarité de fait. Schuman, le plus grand des pères fondateurs de l'Europe, ne fût-ce que parce qu'il est né au Luxembourg, ne disait pas qu'on allait faire le marché par des réalisations concrètes. Il disait bien qu'il voulait faire l'Europe en créant une solidarité de fait par la réalisation d'actions concrètes. Molière, puisque nous sommes chez lui, disait que « le chemin est long du projet à la chose ». Lui qui ne pouvait pas prévoir les efforts qui furent et qui sont les nôtres pour unifier et intégrer l'Europe, il aurait pu appliquer cette phrase à l'aventure qui nous unit depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Je disais que l'Europe ne pouvait pas se résumer au seul marché et aux efforts qui lui étaient consacrés. Je dois quand même constater qu'aujourd'hui encore, nombreux sont les partisans de cette approche réduite pour qui la construction européenne se réduit au seul marché : au marché qui imposerait sa loi, et non pas à une Europe qui imposerait ses lois au marché. Si nous laissons faire ceux qui découvrent au marché toutes les vertus et aucune défaillance, nous transformerions très rapidement l'Union européenne en une zone de libre-échange, certes de niveau très élevé, mais qui constitue néanmoins un concept trop simpliste pour un continent compliqué.

L'Europe est plus que le seul marché. L'Europe, c'est d'abord l'héritage culturel commun, le patrimoine culturel européen auquel fait référence le texte du traité constitutionnel qui nous est proposé. L'héritage culturel commun remonte loin dans le temps, puisque déjà en 1623, Francis Bacon se référait à « nous, les Européens ». Les valeurs communes, celles qui nous unissent, celles qui font le ciment du continent européen, ne trouvent guère d'objections lorsqu'il s'agit de les décrire en parlant aux autres. Mais lorsque les valeurs communes doivent être appliquées à la réalité des

choses, lorsque devant des problèmes qui paraissent insurmontables, on essaie de les surmonter en faisant référence aux valeurs communes, on rencontre très souvent l'échec immédiat. En effet, les craintes qui ne se sont pas exprimées à l'égard du marché, mais qui s'expriment aujourd'hui à l'égard de l'intégration européenne sont vives et très souvent excessivement vives.

Regardez, à chaque fois que l'Union européenne s'élargit à d'autres, il y a remontée des peurs, apparition soudaine des procès d'intention, renaissance de toutes les suspensions dont nous avons pensé qu'elles auraient été éliminées par les événements de guerre et par la construction politique que nous avons mise en place dans l'après-guerre. Il est tout de même curieux de voir l'affaissement méthodique qui aujourd'hui accompagne l'élargissement de l'Union européenne, notamment vers les pays de l'Europe centrale et de l'Europe orientale. Pendant des décennies, il n'y a pas eu de discours dominical au cours duquel il n'aurait pas été dit qu'il suffirait de chasser le communisme, qu'il suffirait de mettre fin à la domination soviétique des pays entourant celle-ci, dans la conception soviétique des choses, comme de dociles satellites. Ce discours est facile. Difficile est l'insertion de ces pays dans les rouages économiques, sociaux, politiques et culturels de l'Union européenne. Ces pays, qui sont européens comme le sont la France, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg ou l'Italie, est-ce qu'on pense vraiment qu'on aurait pu leur dire, à ces nouvelles démocraties, que les portes allaient rester fermées lorsqu'ils frapperaient à ces portillons ? Ceux qui critiquent aujourd'hui l'élargissement, est-ce qu'ils se rendent compte quelle serait la situation continentale si on n'avait pas élargi la zone de liberté et de tolérance que constitue l'Union européenne vers les pays de l'Europe centrale et orientale ? Est-ce qu'on pense vraiment que ces pays auraient été à même de résoudre, comme ils ont su le faire, les problèmes des minorités qui existent partout, dans chacun de ces pays de l'Europe centrale et orientale ? Est-ce qu'on pense vraiment qu'on peut limiter le patrimoine et l'héritage culturels européens aux seuls pays de l'Europe occidentale ? Non. L'Europe est plus large que les petites idées que certains en Occident se font d'elle. L'Europe culturelle, ce n'est pas l'Europe qui peut avoir recours aux instruments de façonnage qui ont fait le succès de l'Europe économique, de l'Europe sociale et de l'Europe monétaire. La culture ne se prête pas à l'harmonisation, ne se prête pas à la standardisation, ne se prête pas à la réglementation stupide. L'Europe culturelle se prête à l'ouverture, cultivée, si vous me permettez cette expression, la diversité qui est celle de l'Europe et qui fait en définitive la richesse de notre continent. Il en est de la culture européenne comme de la politique européenne tout court. Certains nous disent qu'il faut plus d'Europe culturelle, alors que d'autres

arrivent presque à nous convaincre qu'il faudrait moins d'Europe culturelle.

(...) Je suis Premier ministre du Luxembourg, qui est un Grand-Duché blotti entre deux petites républiques voisines. Dans mon pays, nous connaissons les fantasmes auxquels donne lieu la peur de la domination de l'autre, y compris la domination culturelle. Nous savons ce dont nous parlons lorsque nous faisons référence à la volonté de laminage des autres qui, parfois, s'exprime militairement comme dans le cas de mon pays. Or nous savons aussi, nous Luxembourgeois, que la diversité culturelle de l'Europe fait sa richesse. Elle fait notamment la richesse culturelle de mon pays puisque nous, Luxembourgeois, savons au sujet des Allemands et de leur culture des choses que nos amis français n'arriveront jamais à comprendre. Nous avons de la France une profonde connaissance dont sont strictement incapables les plus nobles des penseurs allemands. Nous respirons et nous vivons au rythme de ces doubles influences qui ne se neutralisent pas, qui ne s'annulent pas, mais qui apportent la richesse de l'un aux nombreuses richesses de l'autre. Nous avons su faire notre affaire de ce double apport culturel, allemand et français.

(...) La culture, comme objet du traité, n'a fait son apparition sur la scène européenne qu'avec le Traité de Maastricht qui a été signé dans la capitale du Limburg néerlandais le 7 février 1992. Auparavant, on ne parlait pas de culture en Europe. Si, on parlait de la culture comme objet de commerce. La culture était considérée comme un bien économique, comme tant d'autres. La Constitution, elle, fait avancer la culture parmi le cercle des objectifs fondamentaux de l'Union européenne.

(...) La Constitution élève la culture au rang d'objectif fondamental de l'intégration européenne. Mais elle ne le fait pas d'une façon non nuancée, brutale, d'une façon qui ne prendrait pas la mesure de la véritable dimension de la culture. En effet, la Constitution établit le principe que nous devons d'abord respecter la diversité culturelle. C'est essentiel, d'abord pour les nombreux petits ensembles qui font le grand ensemble européen. Il ne faut pas croire que la grande culture européenne est seulement celle qui est française, celle qui est allemande, celle qui est italienne. Non, la grande culture européenne est aussi lettonne, estonienne, luxembourgeoise, lituanienne, danoise. Les petits ensembles sont des ensembles qui, en termes de culture, peuvent souffrir toutes les comparaisons avec les autres. Il ne faut pas croire qu'en matière culturelle, la nécessité qu'éprouvent les hommes et les femmes d'Europe de se faire alimenter chaque jour par leur proximité immédiate n'aurait aucune raison d'être.

(...) Il ne faut pas donner l'impression que nous sommes en train, parce que nous adopterons une

Constitution, d'éliminer et d'éradiquer les nations et les États membres. Ce serait une conception qui nous induirait, nous et ceux qui nous écoutent, dangereusement en erreur.

Tout en faisant référence à la logique du marché intérieur, tout en faisant référence au principe de la concurrence libre, le traité constitutionnel précise bien que ces principes doivent respecter la diversité culturelle. La Constitution dit même que « sont compatibles avec le marché intérieur les aides destinées à promouvoir la culture et la conservation du patrimoine ». Qu'on ne nous dise pas que la Constitution dit le contraire puisqu'elle dit le contraire du contraire de ce qu'on prétend qu'elle dit. Il faut donc remercier ceux, au niveau de la Constitution et de la Conférence intergouvernementale, qui ont comme la France lourdement insisté sur l'inscription dans le texte du traité du principe que les aides étatiques à la création sont compatibles avec le marché intérieur. D'ailleurs, je ne comprendrais pas une Europe et je ne voudrais pas d'une Europe qui interdirait aux États, aux régions, aux collectivités locales d'appuyer l'action culturelle nationale, régionale ou locale. La culture n'est pas un produit de commerce. La culture est une attitude face à la vie. Par conséquent, il est de l'obligation des collectivités publiques d'appuyer l'action culturelle. La Constitution ne l'interdit pas, tout comme elle érige, en souci majeur de tout comportement politique européen futur, la défense de l'exception culturelle. (...) Je veux dire par là la diversité culturelle, une expression qui me plaît autrement mieux que cette notion d'exception culturelle.

Il ne s'agit pas seulement d'écrire et de dire. Il s'agit avant tout d'agir. C'est pourquoi je dis oui à cette initiative du président de la République française, consistant à lancer une bibliothèque numérique européenne. Je dis oui à cette initiative parce que je crois que l'Europe ne doit pas se soumettre devant la virulence de l'attaque des autres. Je dis oui à un budget culturel européen plus important. C'est le ministre qui parle. J'attire votre attention sur cette exception luxembourgeoise. Dans mon pays, le budget de la culture représente plus d'1 % du budget national. Je voudrais qu'en Europe, nous sortions le budget culturel de sa médiocrité, tout en sachant que les compétences culturelles ne sont pas exclusivement européennes, puisque la Constitution a attribué à la politique culturelle européenne un rôle d'appui. Il sera bien sûr suffisant puisque la politique culturelle européenne ne peut pas éliminer les politiques culturelles nationales. Mais je voudrais que nous n'en restions pas aux 0,12 % du budget européen dédiés à la culture. Ce montant insignifiant traduit mal les nouvelles ambitions culturelles de la Constitution. Je l'ai dit ici à Paris. Je pourrais aussi le dire aux Pays-Bas, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Suède, au Danemark. (...) Mais si nous plaidons pour une

---

**La culture n'est pas un produit de commerce. La culture est une attitude face à la vie. Par conséquent, il est de l'obligation des collectivités publiques d'appuyer l'action culturelle.**

---

augmentation du budget culturel de l'Europe, il est évident que nous devons mettre à la disposition de l'Europe des volumes financiers autrement plus importants que ceux auxquels pensent certains qui voudraient limiter les ambitions de l'Europe. Le relèvement des volumes budgétaires attribués à la culture demande un effort culturel national parfois plus conséquent que celui que nous avons dans nos différents États. Je recommanderais également, si j'étais créateur, une autre approche budgétaire nationale.

Il est trop facile de revendiquer en Europe ce qu'on n'arrive pas à avoir dans nos propres pays. Que ceux qui font le monde de l'imagination et de la création s'adressent d'abord à leurs hommes politiques nationaux avant de s'adresser à l'Europe. Les ministres de la culture, qui sont présents dans

la salle, ne diront pas le contraire. La ministre de la Culture du Luxembourg, qui est présente dans la salle, me rappellera, en tant que ministre des Finances, mes propos d'aujourd'hui lorsque nous préparerons le budget. Mais je suis convaincu que l'action étatique culturelle doit développer plus de vigueur qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent.

Sur ce chemin vers cette Europe qui sourit aux autres et vers cette Europe qui se construit de l'intérieur, nous aurons besoin de beaucoup de détermination et de beaucoup de patience, de cette détermination et de cette patience qui accompagnent toujours les grandes ambitions et les longues distances. Je vous remercie.

© Service Information et Presse

Version abrégée par les soins de la rédaction de forum